

Gabon

Suppression des mesures de confinement

Décret n°0088/PR/MI du 11 mars 2022

[NB - Décret n°0088/PR/MI du 11 mars 2022 portant suppression des mesures de confinement relatives à la Pandémie du COVID-19 (JO 2022-154 ter)]

Art.1.- Le présent décret, pris en application des dispositions de la loi n°003/2020 du 11 mai 2020 suscitée, porte suppression des mesures de confinement relatives à la Pandémie du COVID-19.

Art.2.- Il est mis fin aux mesures de confinement relatives à la Pandémie du COVID-19.

Art.3.- Le présent décret, qui abroge le décret n°0081/PR/MI du 23 mars 2020 en toutes ses dispositions, sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.